DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
COMMUNE DE GOYRANS (31120)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

POUR
COPIE
CONFORME

N° 25/15

Le TRENTE-ET-UN mars de l'an deux mille vingt-cinq, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la salle de fêtes sous la présidence de Madame Véronique HAITCE ;

Etaient présents : *Mmes Anne-Claire CAMAIN, Corinne LACOSTE, Nathalie MONTADAT, Sandrine VANCOPPENOLLE,*
MM Eric GEORGET, Hubert MARTY, Denis VAILLANT, Laurent ZANDONA

Procurations : *Mme Marie-Laure BOUCHERET à Mme Corinne LACOSTE, Mme Mathilde PEYREGA à Mme Véronique HAÏTCE, M. Domingo MUJICA à M. Hubert MARTY*

Absent excusé : *M. Jean-Jacques ALMERO*

Absents : *Mme Julie COLLANGE, M. Pierre ROGNANT*

Date de convocation : 24 mars 2025
Secrétaire de séance : *Mme Anne-Claire CAMAIN*

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.
Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 0

Objet : Repositionnement des adjoints et élection d'un nouvel adjoint

Madame le Maire explique que suite aux retraits de délégations et la décision de ne pas maintenir Mme Sandrine VANCOPPENOLLE dans ses fonctions la 2ème adjointe au Maire et Monsieur Jean-Jacques ALMERO dans ses fonctions de 3ème adjoint au Maire, il convient de redéfinir la position des autres adjoints. Elle ajoute que la délibération 25/14 rapporte le nombre d'adjoints à 3.

Madame le Maire propose :

- De maintenir Monsieur Denis VAILLANT en tant que 1er adjoint,
- De nommer Madame Anne-Claire CAMAIN 2ème adjointe
- De procéder à l'élection d'un 3ème adjoint

Madame le Maire propose la candidature de Madame Corinne LACOSTE et invite le conseil municipal à procéder au vote.
Madame Corinne LACOSTE a obtenu 12 voix. Elle est proclamée adjointe et a été immédiatement installée.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme en mairie, le 31 mars 2025.

Fait à Goyrans, le 31 mars 2025.

Véronique HAITCE

MAIRIE DE GOYRANS 31120 (Haute-Garonne)

Maire de Goyrans